

Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant
les Radioamateurs Section Française de l'Union
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

REF
NATIONAL

Maison des Associations
02, rue des Corroyeurs,
Boite n° Q2
21068 DIJON cedex

Reçu le :	Région : BOURGOGNE
	D.R. : Sans
Parution le :	Département : Côte d'Or, 21.
	Président : Sans
Réunion mensuelle de section : un samedi par mois selon le calendrier établi. Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.	
Q.S.O. de section : le dimanche sur 3.696 Mhz LSB à 09 h 00 . Relais UHF de Dijon : 430.525, shift : + 9.400.	
Site INTERNET : http://rco.r-e-f.org	

Dijon le : 12 janvier 2020.

Assemblée générale des Radioamateurs de la Côte d'Or de janvier 2020.

Après le comptage des pouvoirs, F6IOD, le secrétaire présente ses vœux de la part des R.C.O.

Une minute de silence est observée pour honorer la disparition début mars 2019 de Robert Gautier F6EYW qui a fait partie un moment du REF puis de l'Adrased depuis 1982.

Puis il est fait le rapport moral.

En février il y a eu la relance de coopération entre Radioamateurs de la Côte d'Or et MJC. En mars, Yaésu nous annonce qu'il ne retrouve plus de trace du C4FM. Après des relances ce dernier a été retrouvé et c'est Nicolas, F4ALM qui est chargé de faire les tests. L'installation du relais numérique devrait suivre, il est modifié par Nicolas F4ALM et fonctionne en YSF (C4FM), DMR et Dstar.

Le SDIS nous informe qu'il abandonne tout son matériel installé sur le site de Saussy. A voir pour son démontage et l'intérêt de ce matériel pour certains Oms.

Lors du deuxième semestre le repas organisé par Hervé n'a pas attiré les foules malgré la suggestion faite par de nombreux Oms (malgré un prix et programmes intéressants), Hervé F5FYU a fait une présentation très intéressante d'une clé USB TV, très bel exposé et beaucoup d'écoute mais peu de monde à cette réunion. Ces manifestations demandant un important investissement ne seront pas reconduites.

En parallèle il y a la remise en état du relais analogique Icom. Or ce dernier s'est avéré défectueux et non utilisable dans l'état. Après des recherches de remplacement et rassemblé un matériel de dépannage Hervé, F5FYU réalisé l'assemblage. Icom a été testé et est quasiment opérationnel. L'ancienne équipe avait récupéré 4 cavités pour la remise en état. Pour l'instant elles ne nous ont pas été retournées, un courrier de demande de retour de ces cavité sera fait, à suivre. Plus tard une logique sera installée sur le relais analogique.

Puis Alain, F6CUG présente son rapport financier. Le bilan reste correct, à savoir : les comptes ont été détaillés pour l'année 2019, puis les résultats avec les années précédentes ajoutées. Nous sommes en équilibre et même bénéficiaire ce qui permettra d'assumer les prochaines dépenses importantes pour l'avenir.

Les deux rapports ont été validés à l'unanimité.

La cotisation est restée fixée à 17 Euros pour 2020. Le bureau a été reconduit. Election des membres du bureau : F6CUG : Trésorier, F6IOD : secrétaire, F1AFD : conseiller technique, F5FYU : responsable du site des R.C.O..

Puis quelques questions et réflexions se sont posées, comment faire pour essayer de remotiver les troupes (mais personnes du RC n'est venu à nos réunions, peu de participations aux manifestations (exposés, gastro, ...).

A l'heure actuelle, très peu d'oms fréquentent les réunions mensuelles, ce qui est inquiétant.

Le site de Saussy est en train d'évoluer par la mise en place d'un relais analogique et numérique C4FM / DMR / D-Star. Tout ceci va engendrer des frais supplémentaires de fonctionnement.

Ces frais sont en partie couverts par les cotisants du R.C.O., mais à terme cela ne suffira pas. Pour arriver à l'équilibre, il y a plusieurs solutions, entre autres augmenter la valeur de la cotisation au risque de perdre des adhérents, réduire les dépenses en n'attribuant plus d'aides aux autres départements, trouver un sponsor pour se servir d'une partie de nos installations, et peut-être d'autres solutions encore. Pour finir en cas de désintéressement des radioamateurs de la Côte d'Or, il n'y aura plus que le recours de vendre le site qui nous appartient depuis le 14 février 1994 mais sous certaines conditions. Ce sera difficile surtout pour tous ceux qui y ont investi des heures et des heures au détriment parfois de leur famille.

Ce n'est pas encourageant pour les Oms qui s'investissent à faire vivre ce site, qui investissent des heures de bénévolat pour améliorer le matériel, qui investissent de l'agent personnel sans retour de satisfaction personnel, qui cherchent à dynamiser la vie de la section en proposant des animations et formations diverses. Chacun ne peut faire avancer qu'en fonction de ses disponibilités en temps libre. Et lors de demandes d'aides pour intervenir sur le site, pas ou peu de réponses, cela décourage la poignée de personnes qui s'investissent.

Ce sera certainement à cette AG qu'il va falloir se poser la question de l'avenir des R.C.O.

C'est difficile d'entendre des personnes se plaindre que nous ne faisons rien, mais quand nous faisons, peu participent et trouvent tout une foule d'excuses, c'est devenu trop souvent une réalité. A remarquer que ceci n'est pas une spécificité à notre département, hélas.

Pour le concours des moulins et châteaux, Alain reste actif.

Le site internet mis en place par Hervé, F5FYU (<http://rco.r-e-f.org>) donne satisfaction.

La réunion se termine à 11 h 45.

En soirée 19 Oms et YI se sont retrouvés pour participer au tirage des roi à la MJC de Chenove dans une ambiance chaleureuse avec découverte d'un nouveau breuvage...liqueur de violette / vin mousseux. La soirée s'est prolongée jusqu'à 23h00 et quelques couches tard ont refait le monde jusqu'à 01 h30 du matin (photos prises par Léo FINKI).

2020_01-11 DEPT 211 : les participants à la galette.

2020_01-11 DEPT 212 : les participants à la galette.

Le Président Départemental

Sans.

Gestion

departement@ref-union.org

Le Rédacteur et Secrétaire

F6IOD



Cotisation annuelle 2020 :

Elle est à 17 Euros. C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre : QSL, relais UHF, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO. Il serait temps que tout le monde se serre les coudes, autrement avec qui trafiquerons-nous ?

Merci de penser à vous inscrire.

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit :

- Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon tel : 03 80 66 22 95.

- RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boite **Q2** - 21068 DIJON cedex

